

n° 6

24 mai 2023

Viticulture Auvergne



À retenir cette semaine

Mildiou : 1ères taches observées, risque stable

Oïdium : multiplications des parcelles avec symptômes, risque bien présent

Black rot : conditions favorables, mais pas de secteurs à historique

Tordeuses de la grappe : vol en cours

Flavescence dorée : 1ères larves observées

Cicadelles vertes : 1ère larve observée

BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 22 parcelles observées par 12 observateurs sur 5 cépages différents.

Données du réseau

17 parcelles renseignées, 13 dans le vignoble de Saint Pourçain, 4 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Le modèle de prévision de risque utilisé est RIMpro de Newfarm.

Stades phénologiques



Stade de boutons floraux séparés



Pousse modérée de la vigne

L'évolution de la vigne est encore lente. L'allongement de la grappe se poursuit, avec les boutons floraux qui commencent à se séparer. La météo prévoit de belles journées ensoleillées et douces. La pousse devrait donc être active prochainement.

L'année dernière, à cette même période, la floraison débutait. Cette année, la floraison ne débutera sans doute pas avant une quinzaine de jours.



Situation sanitaire



Des taches de mildiou ont été observées cette semaine sur 3 parcelles, dont un témoin non traité. Elles sont encore peu nombreuses, et ne peuvent pas encore être qualifiées d'épidémiques. Cela montre cependant que la pression est bien présente, et qu'il faut être très vigilant, surtout pendant cette période très sensible jusqu'à la floraison. Des contaminations seront possibles lors des pluies orageuses annoncées en début de semaine prochaine. D'après le modèle, le risque serait supérieur dans le Puy-de-Dôme que dans l'Allier.



Taches de mildiou en face supérieure. Toutes les taches ne sont pas rondes !



Taches de mildiou en face supérieure à gauche et face inférieure à droite. La sporulation est encore faible

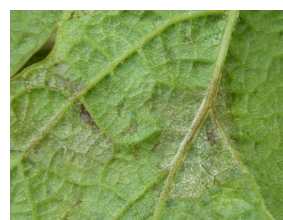


Des taches ont été observées sur 4 parcelles, 2 de chardonnay avec un petit historique, et 2 de tressallier sans historique. C'est tôt en saison, et sur beaucoup de parcelles, dont certaines peu sensibles ! La pression oïdium semble forte cette année, soyez particulièrement vigilants.

Il est plus que jamais temps de commencer les observations ! Cela va être déterminant cette année, puisque des parcelles d'habitude peu touchées, le sont déjà. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter votre technicienne.



Contaminations primaires



Évolution de la tache observée la semaine dernière



Le risque de contaminations diminue. Aucune tache n'a encore été observée. Elles mettent plus de temps que celles du mildiou à apparaître. Donc s'il y a déjà eu contamination, nous ne le saurons pas avant 1 semaine ou 2.

Botrytis

Les conditions humides prolongées ont provoqué l'apparition de rares taches de botrytis sur feuilles. Elles n'ont aucun caractère de gravité, et ne présagent en rien de l'apparition de botrytis sur grappes.



Tordeuses de la grappe

Des papillons sont toujours piégés, faiblement. Le maximum est de 13 eudémis en une semaine. Mais seul le comptage des glomérules dans une semaine ou deux permettra d'estimer la virulence de cette première génération. Du fait du temps agité gênant le vol des adultes, on peut supposer que la pression sera faible.

Cicadelle verte

La toute première larve a été observée. Il est encore trop tôt pour estimer la pression.



1er stade larvaire de la cicadelle verte

Cicadelle de la flavescence dorée

Les larves de la cicadelle de la flavescence dorée commencent à émerger. Elles sont pour l'instant peu nombreuses et n'ont été observées que sur 2 parcelles d'un même secteur, celui de Louchy (03). Pour rappel, un cep contaminé par la flavescence dorée a été détecté à Saulcet, très proche de Louchy.



Larves de cicadelle de la flavescence dorée de 1er stade



devinette



Parmi ces 3 photos, se cache une tache d'oidium, sauriez-vous la retrouver ?

Réponse à la devinette de la semaine dernière



À quoi sont dues les taches brunâtres ?

- un stress du au froid
- une phytotoxicité
- une carence
- un frottement avec le fil de palissage
- à un coup de soleil ?

Il s'agit d'un frottement avec le fil de palissage.

Les taches marrons dues au froid se trouvent plutôt sur la tige, le coup de soleil fait « plus sec », les carences n'ont pas cette couleur, et commencent plutôt en périphérie, la phytotoxicité aurait été répartie différemment.

R

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une [note nationale](#) décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents...

Notes biodiversité et réglementaire

Une note « abeilles sauvages » est disponible, ainsi qu'une [note des dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs](#) :

B

(Rappel : la vigne ne fait pas partie des cultures concernées : l'arrêté du 20 novembre 2021 ne s'applique pas aux cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou les autres insectes pollinisateurs, dont la liste est publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture.)

Pour en savoir plus, [EcophytoPic](#) le portail de la protection intégrée.

[Note de service](#) DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des produits de biocontrôle

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

